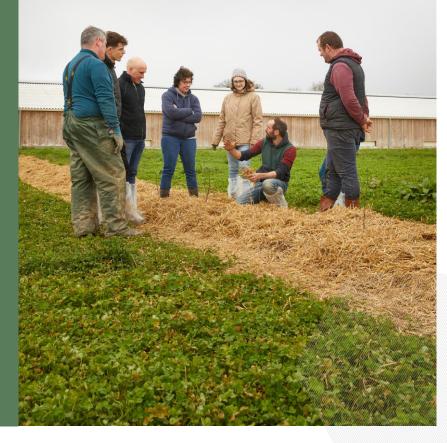


AGROFORESTERIE

Planter des arbres sur les parcours avicoles

un nouveau service proposé par la coopérative Le Gouessant



Dossier de presse

– Mai 2023 –

En bref

Les volailles et les arbres font bon ménage. Planter des arbres dans les parcours des poulettes et poules pondeuses favorise leur bien-être et l'expression de leurs comportements naturels. Cette pratique d'agroforesterie, qui combine sur une même parcelle arbres et agriculture, a de nombreux atouts, pour les animaux, mais aussi environnementaux et même économiques. La coopérative Le Gouessant propose à ses adhérents une nouvelle offre de services en agroforesterie. Son objectif : accompagner au moins 50 % de ses éleveurs de pondeuses dans la plantation de leur parcours d'ici 2025.



SOMMAIRE

Bien-être animal et transition vers l'agroécologie, des attentes sociétales fortes	4
agroforesterie, une pratique aux multiples intérêts	5
Générer de la valeur grâce aux arbres	6
ffre de services globale	7
Un exemple de plantation	9



Bien-être animal et transition vers l'agroécologie, des attentes sociétales fortes

Depuis de nombreuses années, Le Gouessant accompagne ses agriculteurs adhérents dans leur transition agroécologique. Parmi les pratiques d'intérêt, il y en a une à laquelle la Coopérative s'intéresse particulièrement : l'agroforesterie. La plantation d'arbres dans les parcours avicoles apporte plus de bien-être aux volailles et présente des atouts indéniables pour l'environnement. « L'accès au plein air des animaux d'élevage est une attente forte des consommateurs, qui se disent très attentifs au respect du bien-être », a présenté Elsa Delanoue, sociologue, lors de la journée Natural Concept, co-organisée le 29 novembre par Innoval, le groupe Grimaud et l'institut Agrofondation. Ainsi, Le Gouessant poursuit le développement et la confortation de modèles d'élevage pluriels et durables.

« Ce nouveau projet d'agroforesterie s'inscrit dans la continuité de nos engagements sur le bien-être animal et l'évolution des modèles. L'arbre est en même temps une réponse à la transition agroécologique et à l'amélioration du bien-être des volailles. »

Christelle Houdard, directeur général adjoint de la Coopérative.



La plantation d'arbres répond aussi aux attentes du marché. Via leurs cahiers des charges, certains centres de conditionnement d'œufs exigeront la présence d'arbres dans les parcours d'ici 2025. « Pour les éleveurs qui travaillent avec ces centres de conditionnement, avoir des parcours plantés conditionnera la commercialisation de leurs œufs », remarque Sylvie Guitton, responsable du service Environnement chez Le Gouessant.

C'est bien la production avicole qui reste la production principale, même si les arbres peuvent apporter un revenu complémentaire. « Les plantations doivent être compatibles avec le fonctionnement de l'élevage et son évolution. Un projet d'agroforesterie doit se raisonner en synergie avec la production avicole, souligne Christelle Houdard. Avec nos compétences historiques sur l'élevage, que nous complétons par de nouvelles autour des arbres, nous avons toute la légitimité à proposer cette nouvelle offre de services en agroforesterie. »

Sur une idée des collaborateurs...

Fin 2021, la Coopérative a lancé Start'Idées, un appel à projets innovants auprès de ses salariés. « 70 projets ont été proposés, retrace Mathilde Radek, chargée de projets recherche, innovation et développement. Parmi les 10 idées présélectionnées par le comité de pilotage, a émergé l'agroforesterie avec l'aménagement des parcours mais aussi sous l'angle de la valorisation des services environnementaux et de nouvelles productions ». L'agroforesterie a été retenue par le jury final pour faire partie des 4 projets innovants que la Coopérative aiderait à incuber. Pendant un an, un chef de projet et les personnes à l'origine de cette idée ont disposé de temps et de moyens pour approfondir toutes les dimensions du projet et l'emmener jusqu'à sa concrétisation.

L'agroforesterie, une pratique aux multiples intérêts

Lors de la présentation en septembre 2021 de son plan national de développement pour l'agroforesterie, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en a donné la définition suivante : l'agroforesterie est une technique qui associe les arbres à la production agricole (culture et élevage) au sein d'une parcelle agricole. Cette technique ancestrale se pratique par la plantation d'arbres ou de haies autour de la parcelle, ou de manière intraparcellaire. Ses objectifs sont à la fois économiques et écologiques. L'agroforesterie peut être vue comme un système dynamique qui intègre les arbres dans les exploitations et les paysages ruraux.

Au-delà de son impact positif sur la qualité des paysages, l'agroforesterie a de multiples intérêts environnementaux. La présence d'arbres lutte contre l'érosion des sols et la pollution des eaux, limitant le ruissellement.

Elle contribue également à la préservation de la biodiversité et à l'adaptation face au changement climatique. « Planter des arbres est un engagement de plus dans la transition agroécologique, souligne Sylvie Guitton. Cela permet de stocker du carbone, ce qui contribue activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Les arbres protègent les bâtiments contre les vents et le soleil, amortissant les écarts de température. Ce qui est plus agréable pour les volailles comme pour les éleveurs. »

Toujours sur le plan environnemental, la présence d'arbres favorise la répartition des volailles sur le parcours et par conséquent la répartition des effluents au sol, limitant ainsi la lixiviation. « Cette répartition des animaux va également permettre au parcours de conserver un meilleur taux d'enherbement. L'herbe et les arbres vont venir puiser une partie de l'azote et du phosphore contenus dans les effluents d'élevage », ajoute Sylvie Guitton.



Un plus pour le bien-être animal

Sur les parcours, les arbres contribuent au bien-être des animaux. Les volailles ont besoin d'un abri tous les 20-25 mètres pour se sentir prêtes à s'aventurer dans un espace découvert. La disposition d'arbustes en peigne à la sortie du bâtiment puis d'arbres espacés jusqu'au fond du parcours favorise l'exploration de tout l'espace. En se déplaçant sur l'ensemble du parcours, poulettes et poules pondeuses développeront leur système musculaire et renforceront leur squelette. Le picorage d'insectes et de végétation diversifiera leurs apports nutritionnels. Les arbres offrent refuge et ombre aux volailles, ce qui améliore leur confort. Sans crainte, les volailles exprimeront mieux leurs comportements naturels, comme le grattage.

Les arbres améliorent le confort thermique sur le parcours. La chambre d'agriculture a mesuré 17°C d'écart en été, entre une zone de bosquet et une zone en plein soleil, sur une parcelle située à Congé-sur-Orne (72). Grâce aux arbres, les poules peuvent profiter de leur parcours même pendant les périodes les plus chaudes.

Générer de la valeur grâce aux arbres



« L'intérêt de l'agroforesterie va au-delà des enjeux environnementaux et de bien-être animal. Il s'agit aussi de générer de la valeur pour les adhérents et la Coopérative, en diversifiant les sources de revenus. »

Matthieu Baudry, manager projets en recherche, innovation et développement chez Le Gouessant.

Le Gouessant a identifié différentes filières de valorisation comme : le bois énergie (bois de taille), l'implantation d'essences à croissance rapide (peupliers, saules), fruits charnus (pommes, poires) ou à coque (noix, noisettes, châtaignes), mais aussi de sapins de Noël. Une étude a ensuite été réalisée pour évaluer l'intérêt de chacune de ces filières au regard des conditions pédoclimatiques, de leur rentabilité, de leur chaîne de valeur, mais aussi de leur compatibilité avec l'élevage de volailles.

« Parmi ces filières, certaines pourraient être directement valorisées par l'adhérent, explique Matthieu Baudry. Pour d'autres : différents débouchés existent avec la possibilité d'alimenter une filière structurée avec ou sans transformation. Chaque éleveur fera le choix de s'engager dans telle ou telle valorisation selon sa stratégie d'exploitation. Il pourra espérer un retour sur investissement sous 6 à 7 ans pour les essences à croissance rapide. »



Faire reconnaître les intérêts environnementaux

En plus de la production de fruits, les arbres ont de multiples intérêts écologiques, qui méritent rémunération. « Notre objectif est de trouver des financements pour minimiser le reste à charge pour les éleveurs, voire créer de nouvelles sources de revenus. Par le mécénat, des aides publiques, le paiement pour services environnementaux, la valorisation du stockage carbone et de la biodiversité. Nous explorons toutes les pistes », détaille Christelle Houdard.

Une offre de services globale

Pour accompagner les éleveurs dans la plantation d'arbres sur leurs parcours, Le Gouessant a développé ses compétences en agroforesterie et propose une nouvelle offre de services. En s'associant à la Coopérative, les adhérents bénéficient non seulement d'un accompagnement global et sur mesure, du diagnostic à la valorisation, mais aussi de coûts et de ressources mutualisés à chaque étape (plantation, entretien, récolte...).

Dans un premier temps, un diagnostic est effectué par un technicien de la Coopérative. « Pour que la plantation soit une réussite, le projet doit avant toute chose tenir compte des attentes, moyens et observations de l'éleveur : de son temps disponible, du matériel présent sur l'exploitation, de ses objectifs de production, du comportement de ses volailles sur le parcours actuel... souligne Anne-Sophie Leray, responsable qualité au sein de la filière Volaille Le Gouessant. Le choix des essences varie selon les préférences des agriculteurs et le contexte pédoclimatique de la parcelle. Il faut aussi intégrer les exigences de l'élevage, par exemple de pouvoir mettre en place facilement un parcours restreint, c'est-à-dire une zone de parcours où les volailles peuvent sortir en dérogation de la claustration, qui peut être imposée selon les conditions sanitaires ».

À partir de ce diagnostic, le technicien élabore un plan d'aménagement, avec un devis. « En se faisant accompagner par sa Coopérative, l'adhérent va pouvoir bénéficier de tarifs d'achats mutualisés, pour les plants comme pour les grillages de protection qui représentent une part importante du coût d'un chantier », affirme Anne-Sophie Leray.

Pour la plantation, plusieurs solutions sont envisageables selon le temps et la maind'œuvre disponibles sur l'exploitation. « *Pour les agriculteurs qui voudraient s'en charger,* nous organisons des démonstrations de plantation et d'entretien. »



CALENDRIER

1er semestre 2023

Diagnostics et propositions des plans d'aménagement chez les aviculteurs intéressés

Objectif 2025 50 % de parcours arborés



Plantation dans deux fermes pilotes et finalisation de l'étude sur les filières de valorisation Automne/hiver 2023 Premiers chantiers de plantation



Anne-Sophie Moal, éleveuse adhérente à la coopérative Le Gouessant

PAROLES D'ÉLEVEUSE

« Je plante des arbres pour améliorer le bien-être de mes poules »

Installée à Pleumeur-Gautier (22), Anne-Sophie Moal élève des poules pondeuses bio. Son élevage est l'un des premiers à avoir bénéficié du nouveau service d'agroforesterie, proposé par Le Gouessant. « Dès le montage de mon projet, j'avais en tête de réaliser l'aménagement du parcours parce que c'est une obligation règlementaire en bio et aussi car c'est un plus pour le bien-être des poules, partage l'éleveuse. Quand elles sortent, les poules sont mieux, on constate moins de picage ». Anne-Sophie Moal va ainsi implanter des arbres sur les 4,7 ha du parcours. Dans un premier temps, un technicien est venu échanger avec elle sur ses attentes. « Je n'ai pas de temps disponible pour une valorisation professionnelle des arbres, reconnait-elle. Je veux simplement que les plantations apportent plus de bien-être aux poules et les encouragent à explorer tout le parcours. Je voulais aussi une haie pour séparer mon parcours d'un autre poulailler ». En partant de ses attentes, Le Gouessant lui a proposé un plan de plantation. « Le technicien a suggéré des aménagements auxquels je n'avais pas pensé, par exemple sur le sens des plantations pour encourager les poules à explorer tout le parcours. Les haies feront office de chemins vers le fond du parcours, apprécie Anne-Sophie Moal. La Coopérative propose aussi des commandes groupées de plants, ça revient moins cher. »

Un exemple de plantation

Pour respecter au mieux le bien-être animal et favoriser la répartition des volailles sur tout le parcours, Le Gouessant recommande, selon les cas de figure, un aménagement en plusieurs zones. Schématiquement, on distingue :

- Une première zone de 15 mètres, à la sortie des trappes : zone de transition offrant une protection maximale vis-à-vis des vents.
- Une deuxième zone de 15 à 40 mètres : plantations en peigne, en bosquet ou en alignement d'arbres, pour couper des vents, procurer de l'ombre et guider les volailles vers le parcours.
- Une troisième zone pouvant accueillir des espèces à valorisation, comme des pommiers ou des châtaigniers. Les arbres espacés fournissent ombre et abri pour encourager les volailles à explorer la zone.

La plantation peut se faire en une seule fois ou en deux fois, d'abord la zone à proximité du bâtiment, puis la partie arrière avec les espèces à valorisation secondaire. « Il y a autant de possibilité d'aménagement que d'agricultrices et d'agriculteurs. C'est également cela la biodiversité! » complète Anne-Sophie Leray.



Mieux nous connaître

COOPÉRATIVE PAR NATURE

Depuis près de 60 ans, Le Gouessant soutient les agriculteurs et défend l'avenir de l'agriculture sur son territoire. Avec plus de 4 500 adhérents et 850 salariés, notre Coopérative possède un savoir-faire reconnu en nutrition animale et conduite d'élevage. Cette force permet d'envisager l'avenir sereinement, avec une ambition renouvelée. Nos adhérents et nos collaborateurs possèdent cette faculté de savoir-vivre et travailler ensemble, qui couplée aux synergies entre les activités du Groupe, font partie de nos atouts majeurs afin d'assurer le rayonnement d'une agriculture que l'on souhaite plurielle et durable.



Société Coopérative Agricole LE GOUESSANT

Z.I. 1 rue de la Jeannaie - BP 40228 22402 Lamballe-Armor Cedex Tél. 02 96 30 72 72

cooperativeparnature@legouessant.fr

Retrouvez-nous sur notre site internet et sur les réseaux sociaux :







www.legouessant.com

